



## PRECISION

Marssac info, journal Municipal d'information

Directrice de la publication :

Anne-Marie Rosé

Coordination de la rédaction :

P. Crépin, T. Stéfanon avec la participation des commissions municipales et des associations

Création et mise en page :

P. Crépin

Tirage : 1500 ex

Distribution : par nos soins

Papier entièrement recyclé

Impression : Sorep Albi

Dépot légal en cours

## ERRATUM

### Allo maman bobo...

Dans la page 20 du Marssac pratique, dans la liste des professionnels de santé, nous avons oublié de citer le Docteur Dominique Vendeville. Nous lui présentons toutes nos excuses pour cet oubli. Vous trouverez, à la fin de votre journal, cette page mise à jour.

## VOTRE MAIRIE

### Horaires d'ouverture

lundi, mardi, jeudi :

8h30 - 12h et 13h30 - 17h

mercredi : 8h30 - 12h

vendredi :

8h30 - 12h et 13h30 - 16h

samedi : 9h - 12h

Tél 05 63 55 40 47

Fax 05 63 53 10 15

mairie-marssac@wanadoo.fr

www.mairie-marssac.org

zone. C'est dans ce cadre que se situe la visite des HLM de Tarn Habitat et notre rencontre avec M. le Maire du Séquestre qui sont relatées dans ces pages.

Mais préparer l'avenir ne doit pas nous faire oublier notre passé. Le mois dernier, la préparation de l'édition du Marssac Pratique nous a donné l'occasion de redécouvrir des vues anciennes de notre village. Ce numéro nous permet de vous en faire partager quelques unes. Nous avons eu aussi la chance de recevoir en mairie un vieux "Marssac-Rouffiac" de l'été 1958. Nous vous en livrons une partie, le reste paraîtra dans les prochains numéros. C'est ainsi un peu de la

mémoire de notre village qui remonte vers nous, mémoire communale, mémoire commune, à retrouver, à cultiver, à transmettre... Je fais le vœu qu'à la lecture de ces pages tous les marssacois qui possèdent des cartes, des photos, des journaux, des articles, des films, souvenirs du passé de la commune en informent la mairie afin que nous parvenions tous ensemble à faire renaître la mémoire de ce passé, racines de notre village, fondation pour la construction de notre avenir.

Bonne lecture

Anne-Marie Rosé

## début [ sommaire ]

Erratum	p 2
<b>Maison des associations, le point sur les travaux</b>	<b>p 3</b>
La photo du mois	p 4
<b>Barrière de sécurité rue de l'église</b>	<b>p 4</b>
Eclairage et ralentisseur	p 5
<b>Formation aux premiers secours</b>	<b>p 5</b>
Les conseils du jardinier	p 6 & 7
<b>Lancement des Commissions Extra-Municipales</b>	<b>p 8</b>
La parole à "Bien vivre à Marssac"	p 8
<b>Marssac info en 2009</b>	<b>p 9</b>
Yoga des enfants	p 9
<b>Visite des HLM par les élus</b>	<b>p 10</b>
Le point avec la C2a	p 10
<b>Les relais de quartier</b>	<b>p 11</b>
Les astuces du Net	p 11
<b>"Marssac - Rouffiac" 1958</b>	<b>p 12 &amp; 13</b>
Compte-rendu du Conseil Municipal	p 14 & 15
<b>Civilité à l'école</b>	<b>p 16</b>
Des rendez-vous	p 16
<b>Résultats sportifs</b>	<b>p 17</b>
Mémoire communale, mémoire commune	p 18 à 20
<b>Rencontre avec M. Poujade, Maire du Séquestre</b>	<b>p 21</b>
Le cirque dans les rues de Marssac	p 21
<b>Diagnostic immobilier, ce qui change</b>	<b>p 22</b>
Les suites de la tempête	p 22
<b>Première réunion du Conseil Municipal Jeunes</b>	<b>p 23</b>
Rendez-vous avec "Passions & Talents"	p 23
<b>La page 20 du Marssac Pratique mise à jour</b>	<b>p 24</b>

## [ sommaire ] fin

## Maison des associations et des loisirs



# Le point des travaux

**1 - Pose des baies vitrées et du carrelage dans le couloir d'accès à la salle d'activités**



**2 et 3 - Pose de la sous-toiture de la galerie couverte (pin autoclave)**



**4 - Installation de la chaudière au local technique**



**5 - Pose du carrelage et des faïences dans les sanitaires**



La photo du mois



## Travaux de l'échangeur de Rieumas : le pont sous l'autoroute n'est plus !

Les travaux du rond-point de Rieumas vont bon train et viennent d'entrer dans une nouvelle phase avec la démolition du pont sous

l'autoroute, trop bas et trop en biais par rapport à l'axe routier. C'est donc un pont tout neuf qui va voir le jour répondant mieux aux exigences

du nouvel échangeur dont la mise en service devrait marquer, d'ici fin 2009, le point final des travaux de l'A68 entre Albi et Toulouse.

### Barrière de sécurité rue de l'Eglise



### Plus de sécurité pour nos enfants

Comme nous vous l'avions annoncé dans le dernier Marssac info, la barrière temporaire rue de l'Eglise a été installée par nos agents municipaux. Fermée à heures fixes, elle permet de sécuriser totalement l'entrée et la sortie des élèves de l'école tout en maintenant la libre circulation des véhicules tout le reste de la journée.

Parents, enfants et automobilistes, tout le monde y trouve son compte.

## Réduction de la vitesse rue du Meyre



Suite à la réfection de la voirie en juillet 2008, les riverains de la rue du Meyre ont alerté la municipalité à propos d'un accroissement de la vitesse sur la portion rénovée en entrée d'agglomération, vitesse ressentie bien au-delà des 50 km/h autorisés.

Les habitants ont émis deux souhaits : la réduction de la vitesse par la pose d'un ralentisseur, l'instauration d'une vitesse autorisée plus restrictive.

En janvier, un coussin berlinois a été posé par les services municipaux, délimitant par la même occasion une zone spécifique à 30km/h sur la rue du Meyre. De quoi rendre les automobilistes plus sages et les riverains plus tranquilles.

Des déplacements urbains et piétonniers sécurisés

## Extension de l'éclairage public dans les rues des Peyragues et Bernissard

L'éclairage au départ de la rue des Peyragues (7 luminaires) et de la rue Bernissard (3 luminaires) est effectif depuis mi-janvier. Cette opération a été réalisée dans le cadre de la politique annuelle d'extension de l'éclairage public en co-maîtrise d'ouvrage avec le Syndicat d'Electrification du Tarn (SDET).



Apprendre les gestes qui sauvent



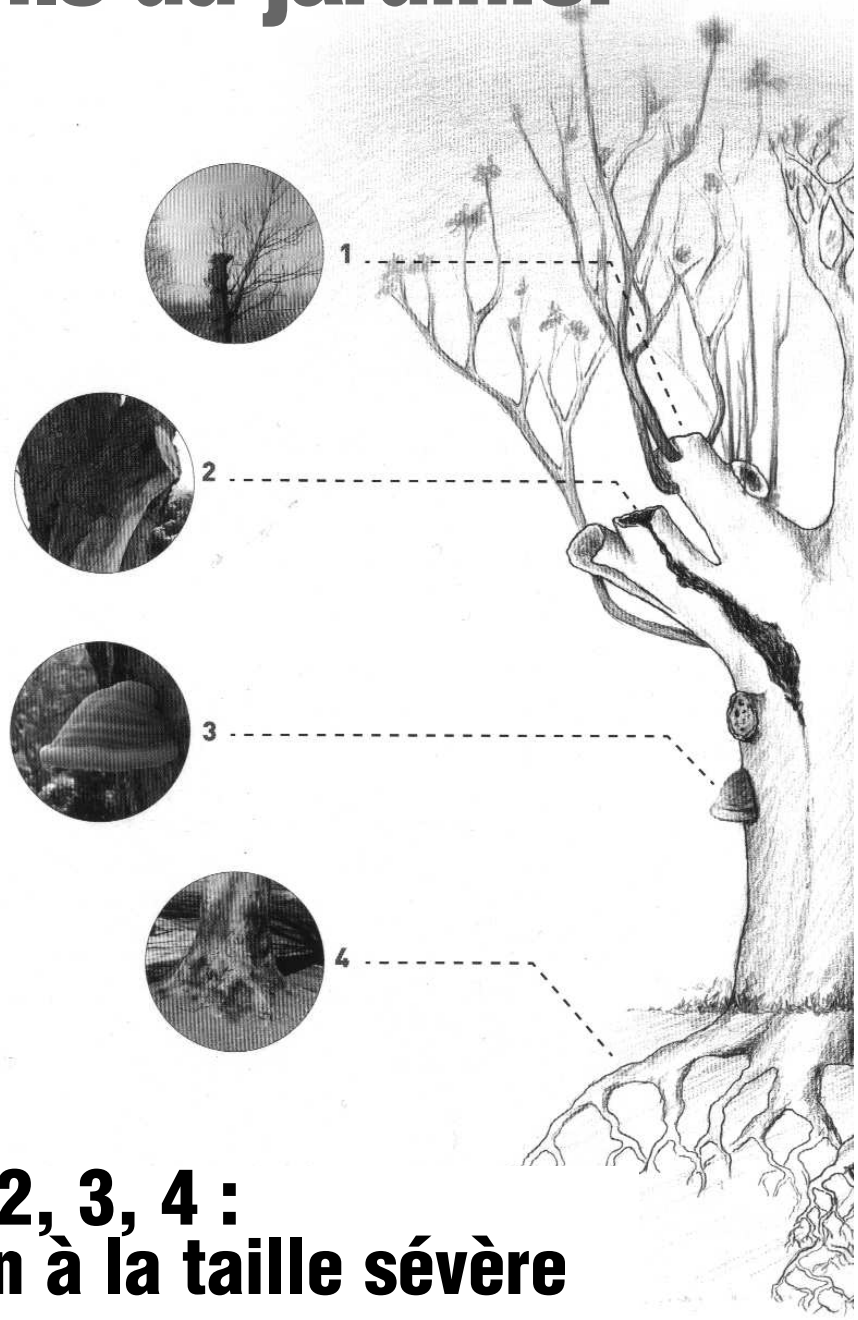
## 1<sup>er</sup> secours

La deuxième session de formation aux premiers secours pour le personnel communal vient d'avoir lieu. Avec la clôture de cette session, c'est l'ensemble du personnel communal qui est maintenant apte à apporter les premiers soins aux personnes qui pourraient en avoir besoin. Félicitations pour leur implication et leur assiduité.

# Les conseils du jardinier

*"L'élagage, quand il est bien fait, par des gens qui connaissent leur métier, ça ne se remarque quasiment pas ! Peut-être serez-vous sensible au charme d'une belle rangée d'arbres à la silhouette harmonieuse, peut-être trouverez-vous qu'ils ont l'air heureux, contents de leur vie d'arbre, qui sait ? Mais du travail des jardiniers des cîmes, vous ne saurez rien du tout, et c'est tout à leur honneur."*

Extrait du livre  
"le platane"  
d'Alain Pontoppidan. Ed.  
Actes Sud



## 1, 2, 3, 4 : non à la taille sévère

1 - L'étêtage déstructure l'architecture de l'arbre. Stressé celui-ci produit de nombreux rejets fins et cassants, afin de recréer sa cime. Ces rejets se comportent comme de nouveaux arbres, et se concurrencent les uns les autres. Ils poussent donc plus haut que la cime originelle.

2 - La coupe d'une grosse charpentièrè provoque une plaie qui reste ouverte à toutes les agressions

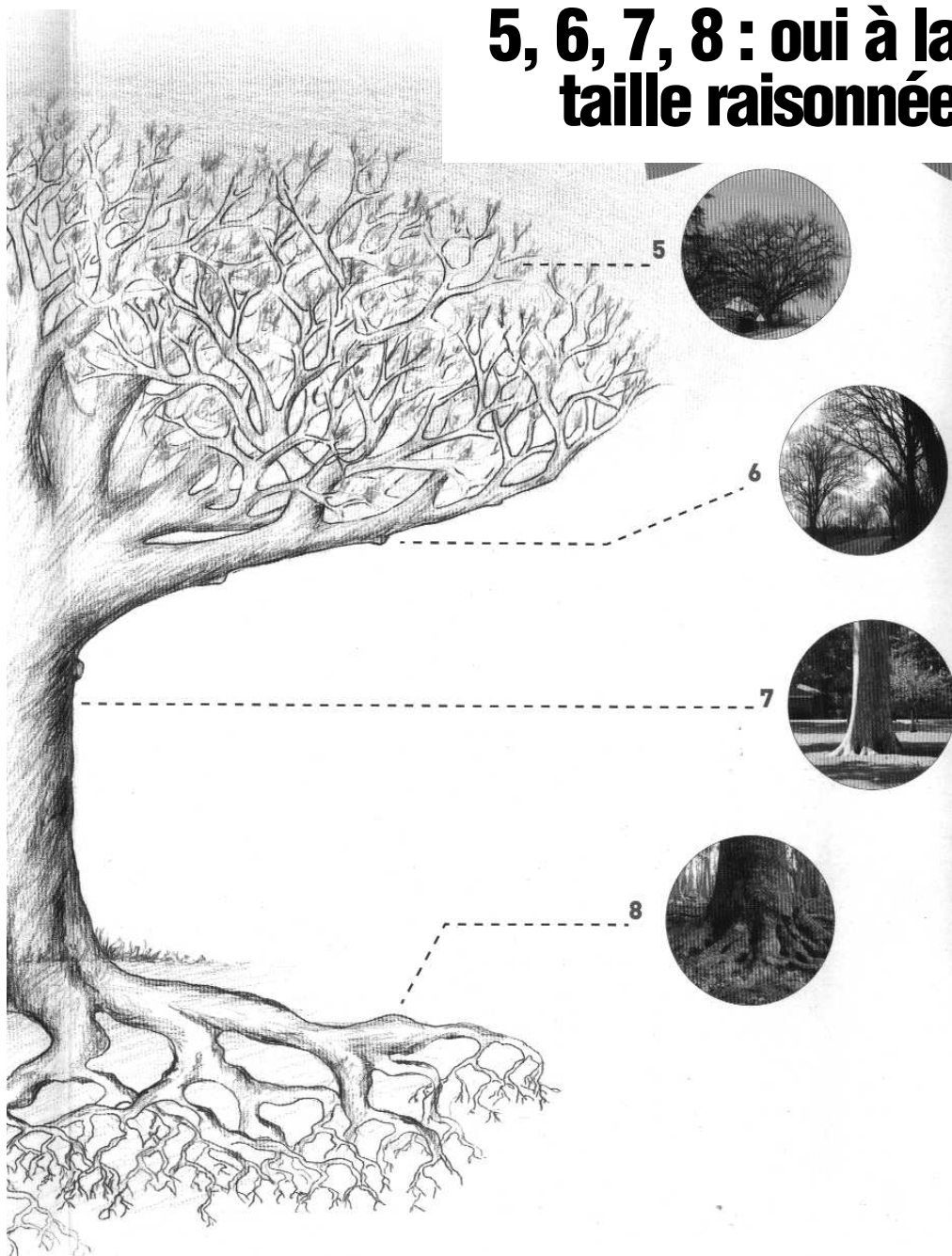
extérieures. En effet, le bourrelet de recouvrement n'a pas le temps de refermer la blessure. La pourriture s'installe, creuse l'intérieur de l'arbre et le fragilise

3 - Les veines de sève s'affaiblissent ou meurent. Le tronc devient irrégulier et l'écorce plus fine. Des champignons lignivores et des trous d'insectes xylophages apparaissent.

4 - les racines ne sont plus assez alimentées par les branches, elles sont donc fragilisées. La stabilité de l'arbre est compromise. La suppression des bourgeons apicaux perturbe la production de l'hormone liée à la croissance racinaire.



## 5, 6, 7, 8 : oui à la taille raisonnée



5 - l'arbre a naturellement une architecture solide et bien organisée. Une fois adulte, il limite sa hauteur en réduisant sa pousse annuelle. Chaque essence a un port et une hauteur qui lui sont propres. Chaque branche vivante a sa place dans la structure globale de l'arbre. C'est un développement naturel qui lui donne son apparence et sa beauté.

6 - En cas de contraintes (fils, toiture,

res, routes...), on pratique un relevé de couronne en supprimant uniquement des branches de petit diamètre. Sur un arbre jeune, une taille de formation correcte permet d'anticiper sur des gênes éventuelles.

7 - Le tronc est sain et régulier, sans rejets. L'écorce est solide, sans blessures. C'est là que circule la sève élaborée, qui transporte les matières nutritives produites dans

les feuilles. Elle irrigue alors de manière optimale chaque cellule vivante de l'arbre.

8 - les racines maîtresses assurent l'ancrage de l'arbre. Les racines nourricières se développent et leur envergure occupe jusqu'à trois fois la surface du houppier. Elles puisent dans le sol la sève brute, matière première qui monte dans les feuilles pour être transformée en sève élaborée.

# Commissions Extra-Municipales

Jeudi 26 février à 20h15, la réunion publique sur les commissions extra-municipales s'est déroulée en présence de quelques marssacoises et marssacois et de membres du conseil municipal. Madame le Maire a présenté les principes de fonctionnement proposés pour ces commissions qui, avant tout, doivent prôner l'échange d'idées insaisissable et de points de vue, le dialogue et la concertation avec les administrés. Les adjoints, en charge des trois premières commissions extra-municipales, ont ensuite exposé les thèmes qui seront abordés dans

chacune d'elles :

- Déplacements doux et sécurité : Bruno DORE
- Propreté, cadre de vie et embellissement : Bruno LADOUCKETTE
- Solidarité et handicap : Lydie PICARONIE

Puis, une discussion s'est instaurée avec les participants pour connaître leur avis, d'une part, sur les principes et le fonctionnement proposés, et d'autre part, sur les sujets intéressants chacun d'entre eux et leur souhait de contribution à une ou l'autre de ces commissions.



Au terme de cet échange, il a été convenu avec tous, qu'une nouvelle réunion publique devrait être programmée afin de mobiliser plus de marssacoises et de marssacois autour de ces participations citoyennes.

## [ La parole à "bien vivre à Marssac" ]

### Quelle école à Marssac pour nos enfants ?

Marssac a appris avec stupéfaction fin janvier les projets de l'Education Nationale concernant la réduction des moyens mis à la disposition de son école pour la rentrée de septembre 2009 :

- disparition d'un poste d'enseignant,
- suppression de la décharge totale du directeur et donc départ d'un autre enseignant remplacé par un mi-temps du directeur (complété par un autre mi temps),
- suppression du demi-poste du Réseau des Rives du Tarn (communes de Castelnaud, Labastide, Lagrave et Marssac) et, de fait, disparition de la structure,
- réduction des moyens et départ de Marssac du RASED (pour le soutien aux enfants en difficulté).

Dès l'annonce de ces mesures, la municipalité a informé les partenaires de l'école (dont les parents d'élève et le Conseil Général) les invitant à participer aux différents échanges. Une réunion d'urgence (30/01) a été initiée par l'inspecteur du Tarn (M. Villerot) avec les municipalités de Castelnaud, Labastide, Lagrave et Marssac, le Directeur de l'école de Marssac, les responsables

du Réseau des Rives du Tarn. L'inspecteur a expliqué ces suppressions de postes par les réductions d'effectif imposées par le gouvernement, des pistes de négociations restant peut-être à creuser avec l'Inspecteur d'Académie. Un courrier et une demande de rendez-vous lui ont été transmis par la Mairie de Marssac. La décision finale doit intervenir début mars.

Ces différentes annonces montrent à quel point l'école publique, même à Marssac, subit de l'Etat des régressions injustifiables sur le terrain.

Le réseau des Rives du Tarn est organisé par les quatre communes de Castelnaud, Labastide, Lagrave et Marssac dès 1991. Il est financé à 50% par le Conseil Général (à titre volontaire, les écoles n'étant pas de sa compétence). Le réseau mutualise les actions entre les quatre écoles et lance des projets innovants pour les enfants. Il est piloté par un animateur, chef de projet à mi temps de l'éducation nationale. Ce réseau organise des rencontres sportives (ultimate, badminton, course, handball ...), des actions autour des sciences (Main à la Pâte avec l'Ecole des Mines, les défis scientifiques avec l'université Champollion, l'éducation à l'environnement, à la santé...). Pour récupérer un demi-poste, l'Etat est prêt à provoquer la destruction d'un projet qui permet à nos enfants d'enrichir leur éduca-

tion, de partager, et de bénéficier de moyens plus importants portés par les Communes et le Conseil Général. Ces différentes annonces laissent aussi présager d'autres rentrées difficiles, l'Education Nationale donnera-t-elle des postes supplémentaires lorsque la population augmentera encore ? Rien n'est moins sûr !

A très court terme, notre école à Marssac a besoin du poids de tous les partenaires pour négocier avec l'Inspecteur d'Académie des moyens suffisants et montrer notre motivation pour une école de qualité.

A plus long terme, il est nécessaire que Marssac définisse sa politique éducative locale et s'organise pour gérer de manière unifiée et anticipée l'ensemble des moyens mis à disposition dans le temps scolaire, préscolaire et périscolaire, notamment les personnels, la logistique, la cantine, le CLAE, la crèche, le réseau des Rives du Tarn ... La mise en œuvre de cette organisation permettra d'améliorer la transparence et l'efficacité du service public attendu des familles.

Le groupe Bien Vivre à Marssac des conseillers municipaux.

*Jean Banquet, Véronique Bosc, Colette Durand, Cendrine Ladevie-Gatumel, Isabelle Nespoulous, Philippe Neuville, Christelle Suau, Isabelle Vilas, Jean-François Vincent.*





Marssac info

# 2009 que du neuf !

Marssac info existe depuis le mois d'avril 2008. Depuis, 6 numéros sont parus, numéros de réglage. Mais en ce début d'année, vous l'avez sûrement remarqué, quelques nouveautés apparaissent dans la mise en page.

Pour marquer l'événement, un petit retour en arrière :

Nombre de Marssac info en 2008	6
Nombre de pages	116
Exemplaires distribués	9 100
Nombre de feuilles A4 imprimées (sur papier recyclé)	180 000
Nombre de couleurs	1
Kilomètres parcourus par les distributeurs	150
Nombre de litres de café bus par P. Crépin (sans parler des cigarettes !)	22
Nombre de boîtes aux lettres visitées	9 000



Ils ne sont pas tous sur la photo, mais voici notre dynamique équipe de distributeurs bénévoles

Continuons, continuez... Vous êtes de plus en plus nombreux à nous proposer des textes, des informations, des photos, des comptes-rendus... et nous vous en remercions.

Marssac info vous appartient ! Je vous propose quelques informations pour l'envoi de vos textes et de vos images.

**Les images** ; bien entendu, je préfère des envois par mail ou sur CD (format jpeg, gif, pdf, tiff... à peu près tout me va !). Si vous n'avez que des photos papier, je peux les scanner, mais cela me demande plus de temps.

**Concernant vos textes**, n'oubliez pas de les signer. Mettez-vous à la

place de vos lecteurs, il faut qu'ils puissent savoir qui a écrit et comment vous contacter (téléphone, mail...). Merci pour eux.

Et enfin, quelques petits rappels **pour votre saisie**. Evitez au maximum les mots en CAPITALE. Pour la virgule, un espace après celle-ci mais pas avant. Ne faites pas de mise en page spécifique, je préfère les textes au kilomètre. Evitez le double espace entre les mots (barre d'espace). Pour finir, merci de bien vérifier votre orthographe et les erreurs de frappe.

Merci encore à toute l'équipe des élus et des distributeurs qui, chaque mois, répondent présents avec bonne humeur. PC

Yoga des enfants

## Aborder des postures tout en s'amusant

L'association "yoga des enfants" a ouvert ses portes, il y a 1 semestre. C'est avec plaisir, que chaque mercredi durant 1 heure (de 11 h à 12 h au dojo de Marssac), les enfants se retrouvent sur un tapis pour aborder des postures tout en s'amusant.

Les postures en yoga s'inspirent souvent de la nature mais aussi du quotidien telles que : l'animal, l'arbre, le singe, le bûcheron, la pince, le ciseau, le pont, la charrue, l'essuie-glace...

La séance débute par un échauffement du corps suivi d'étirements.

- A chaque posture, l'enfant :
- découvre les multiples possibilités de son corps,
  - développe sa motricité (coordination, équilibre...)
  - accroît sa respiration pour lui permettre de progresser dans sa confiance en lui
  - approfondit sa concentration.

La séance se termine par un retour au calme.

**Renseignements auprès de  
Mme REYNES Christine au  
05 63 53 13 69 (heure repas)**



# Une délégation du Conseil Municipal en visite à Jarlard



Le projet d'aménagement de la ZAC du Bourdelas comporte une partie de logements collectifs dont une part de HLM imposée par la loi sur la solidarité et le renouvellement urbain, dite loi SRU.

Le conseil municipal a donc souhaité mieux connaître les réalisations en matière de construction HLM de Tarn Habitat.

A notre demande, M.Gilles Dupont, Directeur de Tarn Habitat, a organisé pour nous la visite d'un petit collectif au n°62/64, rue de Jarlard à Albi .

Ces immeubles ont remplacé des HLM anciens, qui ont été démolis.

Les travaux ont débuté en juin 2007 et se sont achevés en 2008. La démolition des anciens bâtiments a donné lieu à une déconstruction sélective avec tri de matériaux. Ce sont ensuite 21 logements, du T3 au T6, et 17 garages tout neufs qui sont venus prendre leur place.

Grâce à l'organisation mise en place par M.Dupont et à la gentillesse des

locataires sollicités, les élus ont pu visiter différents types d'appartements et se rendre compte des caractéristiques intérieures et extérieures des constructions.

Ce fut l'occasion pour M.Dupont d'expliquer les orientations prises par Tarn Habitat en matière de qualité de la construction et pour les conseillers de rappeler l'importance de voir, sur la commune de Marssac, une génération nouvelle d'Habitats à Loyers Modérés, moins voraces en énergie et plus respectueux de l'environnement.

Cette visite fut une prise de contact très instructive. D'autres seront programmées.



Rencontre avec M. Bonnacarrère, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

## Faire le point régulièrement avec la C2a

La publication du compte-rendu d'activité de la C2A a été l'occasion pour Mme le Maire d'inviter Monsieur le Président de la C2A à venir présenter ce document aux élus de Marssac le 4 février dernier.

Accompagné de Mme Corinne Dampierre, Directrice Générale des services, M. Bonnacarrère a fait un large tour d'horizon de notre intercommunalité, revenant sur le pourquoi de sa création, ses outils, ses axes de développements et ses projets.

Puis vint le temps de l'échange avec les élus, durant lequel, s'appuyant sur son excellente connaissance de tous les grands dossiers de l'agglomération, il répondit volontiers à toutes les questions posées. De l'évolution de la fiscalité de l'agglomération aux projets éligibles dans le cadre du Contrat Territorial en passant par le développement économique et l'aménagement de la zone de Rieumas, tous les sujets furent abordés.

Une occasion pour de nombreux élus de mieux appréhender les enjeux de l'agglomération, ce que nous pouvons en attendre pour la commune et ses limites.





Relais de quartier

## Ensemble pour la nouvelle année

Le 27 janvier, en fin de journée, la plupart des relais de quartier et les distributeurs du Marssac info se sont retrouvés à la Mairie pour un moment de rencontres et d'échanges. Après un bref discours dans lequel M. Jean-Pierre Pujol a tenu à remercier chaque relais, insistant sur leur rôle d'interface avec la population, la parole a été donnée aux personnes présentes. Toutes celles qui le souhaitaient ont pu présenter leurs expériences, raconter des anecdotes et fait remonter un certains nombres d'informations. Les échanges se sont ensuite continués autour du verre de l'amitié.



**Toujours aussi motivé et dans la bonne humeur, chaque relais de quartier a pu raconter ses expériences et proposer des pistes d'amélioration**

Trouvé sur Internet

## I.C.E, 3 lettres pas si bêtes !

Les ambulanciers ont remarqué que très souvent, lors d'accidents de la route, les blessés ont un téléphone portable sur eux. Toutefois, lors des interventions, on ne sait jamais qui contacter dans ces listes interminables de numéros.

Ils ont donc lancé l'idée que chacun d'entre nous rentre dans son répertoire la personne à contacter en cas d'urgence sous le même pseudonyme : ICE. Il s'agit d'un pseudonyme international connu qui

signifie "In Case of Emergency" (en cas d'urgence).

C'est sous ce sigle qu'il est conseillé d'entrer le numéro de la personne à contacter, utilisable par les ambulanciers, la police, les pompiers ou les premiers secours.

Lorsque plusieurs personnes doivent être contactées on peut utiliser ICE1, ICE2, ICE3, etc.

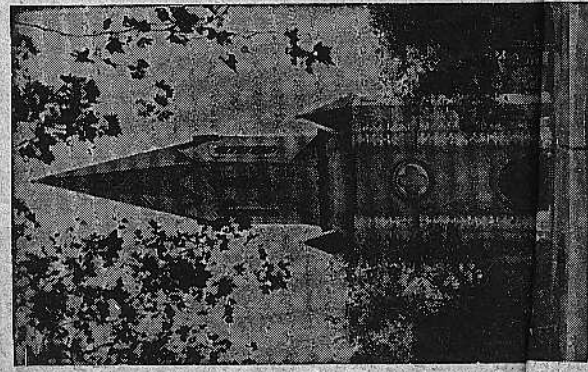
Facile à faire et ça ne coûte rien.

Pages suivantes

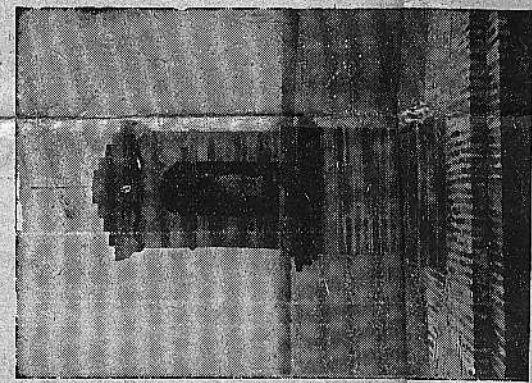
### Des infos toutes fraîches !

Il y a quelque temps, M. Frezoul nous a apporté en Mairie un journal assez particulier : un exemplaire du "Marssac Rouffiac" de 1958 réalisé par l'Abbé Louis BEZAR. Nous ne pouvons résister au bonheur de vous en reproduire la première page. Ce journal en compte quatre, nous reproduirons les suivantes dans les prochains Marssac info. Merci beaucoup à M. Frezoul pour avoir souhaité partager avec tous les marssacois ces quelques moments du temps jadis.

# MARSSAC-ROUFFIAC



Eglise de MARSSAC



N.-D. d'OLLIVIÈGES



Vue de ROUFFIAC

Abbé Louis BEZARD, curé de Marssac. — Ch. P. Toulouse, 31-22

Téléphone : 28

## BONNES VACANCES !

### A ceux qui viennent

Le séjour à la ville met les nerfs à dure épreuve. Cet étudiant, astreint depuis des mois à des veilles prolongées... cette ouvrière, qui travaille à un rythme accéléré, parmi le vacarme assourdissant des machines... cet industriel et cet ingénieur, harcelés sans cesse par le courrier, le téléphone et les visites, attendant le départ avec une légitime impatience. Comme ce sera bon de dormir son saoul, de s'ébrouer à sa guise et de respirer à

longueur de journée, sous le soleil qui plombe. Les citadins, venus se délasser dans leur calme village, les considèrent pourtant comme des privilégiés, parce qu'ils vivent au grand air et qu'ils ont à discrétion du lait, des fruits, des légumes, produits qui coûtent fort cher à la ville. Rien d'étonnant s'il survient quelque escarmouche. Voici un automobiliste qui se répand en invectives quand un troupeau indocile l'oblige à ralentir...; des campeurs qui s'installent sur une prairie à la veille de la foire.

l'extrême. Et si vos enfants vont avec vous, et qu'ils nous disent leur impossibilité d'aller à la messe parce que « Je suis parti avec mes parents », que voulez-vous qu'on leur dise d'utile, sans vous mettre en cause, sans vous accuser ?

Parents, adultes, que vos loisirs sains ne soient pas un prétexte de vous décharger d'obligations graves. On est catholique ou on ne l'est pas. Soyez-le même et surtout dans vos loisirs.

**Le citadin et sa paroisse d'accueil.** Dépaycé, dans cette église de village, porté à souffrir en écoutant la voix du

vieux chaire, saura-t-il dépasser ses impressions, élargir sa prière de ces visages nouveaux ?

Osera-t-il aborder ce curé de campagne, qui court à ses églises du dimanche trop seul ? Se proposera-t-il d'aider la chorale ? Se souviendra-t-il qu'il est « catholique », pour fraterniser avec tout baptisé ?

Il suffit parfois du passage, l'été, de quelques chrétiens authentiques dans un village déchristianisé, pour que renaisse la foi au-delà des routines. Je sais une Jociste qui, pour avoir communiqué seule, à la grand messe, pendant plusieurs étés, a remis chez les jeunes, la communion en honneur.

# Les Saintes Marie de chez nous

d'hui restaurée grâce à son actuel curé. Voici maintenant **Notre-Dame de la Garde**, au cœur d'un vallon, au milieu des montagnes. Les pèlerins s'y rendent toujours en pèlerinage ; **Notre-Dame d'Ourfiguet**, titulaire d'une paroisse pauvre mais pieuse ; **Notre-Dame de Grâce**, sur la rive gauche du Tarn, à Villeneuve-du-Tarn ; **Notre-Dame de Saclais**, dans la paroisse du Truel, aujourd'hui disparue, mais célèbre jusqu'à la Révolution par le culte des morts qui y était en grand honneur.

Transportons-nous maintenant dans le **Carmausin**. Le nom de Marie est honoré ici encore à **Notre-Dame de Larprouquial**, à **Notre-Dame de Bourgnouac**, à **Notre-Dame des Infournats**.

Dans une presqu'île que forme le Vieux salons **Notre-Dame des Planques**, dans un site merveilleux, plein de solitude. Sa belle église romane pourrait bien remonter au XII<sup>e</sup> siècle. Non loin se trouve **Notre-Dame de Moularès**, **Notre-Dame de Pampelonne**, dont l'église actuelle, vaste, date de 1846.

Nous arrêtons là l'énumération des sanctuaires consacrés à Marie dans l'arrondissement d'Albi.

Il y en a une cinquantaine environ, dans tous les cantons ; pas un seul qui n'ait les siens.

Quelques-uns de ces sanctuaires ont disparu ; d'autres ont remplacé les anciens. La dévotion à Marie n'a pas diminué dans ce pays d'Albigeois. Dans beaucoup de nos villes et de nos villages, çà et là, on trouve des statues de la Sainte Vierge, des grottes imitant celle de Lourdes. Le culte de Marie connaît aujourd'hui, comme jadis la faveur de nos populations chrétiennes. Partout, elle étend son règne ; partout,

En cette année mariale, il est bon de rappeler comment le culte de la Sainte Vierge est vivace chez nous et qu'il remonte bien loin dans le passé. Nos ancêtres aimaient la Mère de Jésus et lui avaient bâti non seulement de grandes et belles cathédrales, mais encore un peu partout, ils avaient élevé des chapelles et établi des pèlerinages en son honneur. L'énumération serait longue et tous les lieux de culte consacrés à la Vierge Marie ; qu'il nous soit permis de rappeler les plus anciens et les plus connus. Nous nous en tiendrons pour aujourd'hui à l'arrondissement d'Albi.

Dans la ville d'Albi, mentionnons **Notre-Dame du Castelviel**, à qui l'illustre comtesse de Toulouse et d'Albi, Garsinde, fait un legs ; **Notre-Dame de Fargues**, sanctuaire fondé en 1325 par Mgr Beraldus de Fargis ; **Notre-Dame de Vie**, desservie par les Car-

mes. Dans le canton d'Albi, sur la paroisse de Marssac, il faut citer **Notre-Dame d'Olivières** et son antique pèlerinage, rétabli aujourd'hui ; **Notre-Dame de la Drèche**, dont le bulletin paroissial a déjà parlé ; **Notre-Dame de Fonlabour**, qui existait déjà en 1380 ; **Notre-Dame de Salies**, sanctuaire précédemment sous le vocable d'un autre saint, et qui aurait été placé sous le patronage de la Vierge Marie sous l'influence des prédications de saint Dominique ; **Notre-Dame de la Gardelle**, sur les bords de la route de Paris, et où se trouve le cimetière de Villeneuve-sur-Vère. On peut y voir actuellement de belles fresques dues au peintre bien connu chez nous, Nicolas Greschny.

Au canton d'Alban, voici tout d'abord **Notre-Dame d'Alban**, aujourd-

même des pillards éhontés qui dévalisent un verger et se vantent de leur razzia comme d'une véritable prouesse.

Mais, le plus souvent, les vacances donnent lieu à des rencontres fraternelles. S'il a du cœur, le paysan prend en pitié cet employé qui a respiré depuis l'automne un air confiné, cette maman dont les enfants s'étiolaient dans une mansarde exigüe. Il loue à un prix modéré un appartement inoccupé, il accueille même chez lui de petits pensionnaires. Ses hôtes, à leur tour, se font une idée exacte de la vie aux champs. De solides amitiés se nouent.

« En 1957, écrit une responsable du Secours Catholique, *quelques familles ont pris deux enfants parisiens et je m'empresse de dire qu'ils y sont joyeux. Au bout de huit jours, les joues se colorent et l'entrain au jeu augmente. A l'approche du départ, tous affirment qu'ils reviendront l'an prochain.* »

Les « bonnes vacances » sont celles qui mettent plus de respect, de sympathie et d'entraide entre ruraux et citadins.

J. MONIER.

## Pas de vacances pour le Bon Dieu

Des excursions, oui, mais d'abord la Messe.

En période d'été, on sort beaucoup le dimanche. Pas de mal à cela ! Il vaut mieux admirer les beautés de la nature que de faire des commentaires sur les gens qui nous entourent. Et il faut bien une bonne détente après une semaine de travail !

Ces sorties se font le dimanche, et c'est normal. Mais il faut prévoir la messe, non pas une messe écourtée à

C'est un art amène que de bien utiliser ses loisirs. Beaucoup les gaspillent follement ! Voyez-les courir à tombeau ouvert sur les routes de France, parcourir nos plus belles provinces sans s'intéresser aux sites et aux monuments, et quand ils s'arrêtent enfin, se mettre aussitôt en quête de casinos, de dancings ou de cinéma. Le bruit et la vitesse les ont tellement intoxiqués qu'ils ne peuvent plus s'en passer. Et j'en sais qui rentrent de vacances plus éreintés encore qu'ils n'étaient partis.

Les « bonnes vacances » sont celles qui développent notre valeur humaine, et nous rendent plus lucides, plus calmes pour reprendre à la rentrée nos tâches d'adultes.

Le sédentaire exerce ses muscles. Le surmené se « décontracte » par de saines distractions, et aussi des heures de silence et de vrai repos. Pour tous, que d'occasions de se cultiver, de se former le jugement, d'affiner la sensibilité. Une lecture à une ombre fraîche, un paysage regardé avec attention, un loyal échange de vues avec les gens rencontrés au hasard des voyages, une détresse qu'on découvre, un acte de courage qu'on admire, tout contribue à nous enrichir.

Beaucoup d'estivants font une large part à la prière. On les voit assidus à la messe du dimanche. Ils fréquentent volontiers le presbytère et s'ylient d'amitié avec le prêtre judicieux et bon, qui discute leurs objections et dirige leurs lectures. On a vu tel neurologue éminent, tel professeur d'université fortement marqués par un homme de Dieu avec qui ils s'entretiennent longuement, chaque année, lors d'une villégiature en montagne.

## A ceux qui accueillent

Les ruraux ont parfois du mérite à se montrer aimables. En été, pour rentrer les récoltes, ils travaillent à

**- CONSEIL MUNICIPAL -**  
**Séance**  
**du mercredi 7 janvier 2009**  
**à 18 heures 30**

L'an deux mille neuf et le mercredi 7 janvier, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Anne-Marie ROSÉ, Maire.

Présents :

Anne-Marie ROSÉ, Maire

Pascal CRÉPIN, Bruno DORÉ, Bruno LADOU-CETTE, Lydie PICARONIE, Jean-Pierre PUJOL, Anne ROUMEGAS PORCHE, Adjoints

Véronique BOSC, Dominique FERRIÈRE, Thierry MALLÉ, Isabelle NESPOULOUS, Gilbert ROCHE, Thierry STEFANON, Christelle SUAUI, Isabelle VILAS, Jean-François VINCENT, Conseillers Municipaux.

Absents excusés et représentés :

Jean BANQUET

représenté par Jean-François VINCENT

Colette DURAND

représentée par Véronique BOSC

Cendrine GATUMEL

représentée par Philippe NEUVILLE

Christiane GÉLIS

représentée par Thierry MALLÉ

Jean-Charles NEHR

représenté par Pascal CRÉPIN

Isabelle NESPOULOUS

représentée par Isabelle VILAS

Gilbert ROCHE

représenté par Anne ROUMEGAS PORCHE

Jean-Marc WISNIEWSKI

représenté par Jean-Pierre PUJOL

Secrétaire de Séance : Véronique BOSC

Madame le Maire ouvre la séance en sollicitant les observations au compte-rendu du dernier conseil. Des observations concernant des fautes de frappe

sont relevées et le compte-rendu sera modifié en conséquence. Le compte-rendu ainsi modifié est adopté à l'unanimité.

Elle sollicite ensuite et obtient l'autorisation de rajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- Ouverture de Crédits au BP 2009, Chapitre 040, opérations d'ordre entre section
- Participation au repas des Aînés. Tarif des repas pour les conseillers municipaux

Est ensuite abordé l'ordre du jour.

**Contrat Communal : Avenant n°3**

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que la commune a déjà bénéficié de l'intervention financière du Conseil Général en faveur de programme de travaux dans le cadre du Fonds de Développement territorial pour les années 2004 à 2007.

Le Conseil Général propose la prorogation du contrat communal pour l'année 2008 par une contribution au financement de nouvelles opérations d'investissement immobilier communal.

Madame le Maire propose donc de demander au Conseil Général d'inscrire les trois programmes suivants au contrat communal :

- Programme Aménagements Urbains
- Programme Bâtiment Publics
- Programme Equipements Sportifs

Le Conseil Municipal, entendu le présent exposé, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité ;

- D'APPROUVER le tableau de financement suivant :

**Récapitulatif programme Aménagements Urbains**

Coût HT

Création d'un cheminement piéton	10 406 euros
Clôture de bassins de rétention	6 400 euros
Remplacement d'une borne incendie	2 151 euros
Coût total	18 957 euros
Subvention sollicitée auprès du Conseil Général 50%	9 478.5 euros

**Récapitulatif Programme Bâtiments****Publics***Coût HT*

Travaux église	2 880.00 euros
Réfection plafond salle des fêtes	3 145.00 euros
Réfection fenêtres salle des fêtes	3 159.00 euros
Remplacement des fenêtres de l'école*	11 855.00 euros
Réfection sanitaires	3 140.00 euros
Coût total	24 179.00 euros
Subvention sollicitée auprès du Conseil Général 50%	12 089.50 euros

\*opération subventionnée au titre de la DGE à 25% soit 2 964.00 euros

**Récapitulatif Programme Equipements****Sportifs***Coût HT*

Création d'une aire multisports	11 230.00 euros
Réfection des douches des stades	4 509.00 euros
Peinture et carrelage vestiaires des stades	4 906.00 euros
Protection du plafond pour les activités sportives	6 769.00 euros
Coût total	27 414.00 euros
Subvention sollicitée auprès du Conseil Général 50%	13 707.00 euros

Total des dépenses	70 550.00 euros
Total de l'aide demandée au Conseil Général	35 275 euros

- D'AUTORISER Madame le Maire à signer l'Avenant n°3 au Contrat de Développement Communal à intervenir entre le Département et la Commune de Marssac.

**Ouverture de Crédits au BP 2009**

Chapitre 040 opérations d'ordre entre section  
Madame le Maire propose au conseil municipal d'autoriser l'inscription de crédits au Budget Primitif 2009, afin de permettre la valorisation en investissement de travaux réalisés en régie par les employés municipaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- DE REALISER l'ouverture de crédits suivante au BP 2009 :

Chapitre 040 opérations d'ordre entre sections:  
Dépenses 10 000 euros

- DE S'ENGAGER à inscrire cette somme au BP 2009

A la demande de Monsieur Jean-François VINCENT, le compte 040 a été précisé sur cette délibération.

**Participation au repas des Aînés**

Tarif des repas pour les conseillers municipaux  
Madame le Maire propose au conseil municipal de fixer le prix de participation au repas des aînés (gratuit pour les personnes âgées de plus de 70 ans) pour les élus à 17 euros par personne.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité

- DE FIXER à 17 euros le prix de la participation des conseillers municipaux au repas des aînés,  
- D'IMPUTER cette recette à l'article 7066 : redevances et droits des services à caractère social

**Agenda**

- 14 janvier à 19 h - 2 manifestations : Cérémonie de vœux de la C2A et apéritif dînatoire organisé par la Bibliothèque associative "La vieille cantine"  
- 10 janvier à 11h45 : Repas des aînés  
- 23 janvier à 18h30 : Vœux des élus à la population

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20.

Civilité à l'école

## Apprendre à vivre ensemble

Dans son enquête publiée en novembre 2008, l'Observatoire National de la Sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement a attiré l'attention du ministère sur l'état des sanitaires dans les écoles élémentaires, jugés par trois écoliers sur quatre sales et peu accueillants.

L'été dernier les toilettes de l'école primaire de Marssac ont fait l'objet de travaux de réfection au niveau de l'assainissement. Les cuvettes ont été changées et le carrelage mural refait. Malgré tout, il suffit de parcourir les professions de foi des candidats à l'élection du Conseil Municipal Jeunes pour s'apercevoir que tous les problèmes n'ont pas été résolus pour autant.

Il en est un, pourtant, facile à éliminer si tout le monde y met du sien : trop d'enfants, en effet, considèrent les toilettes comme une



poubelle où l'on peut se débarrasser de tout et de n'importe quoi, obstruant ainsi les cuvettes et gênant leur évacuation.

Pour les sensibiliser à ce problème, la municipalité a apposé à l'intérieur des toilettes un rappel à l'ordre sous

forme d'affichette imagée.

A vous, parents, de rappeler aussi la règle : pourquoi faire à l'école ce qui ne se fait pas à la maison ?

## Rendez-vous...

### Journée au ski

**L'Association LOUS BAROUAÎRES organise une journée au SKI ouverte à tous, le dimanche 15 mars 2009 à BONASCRE.**

Les inscriptions se font à la BRASSERIE LE COUP D'ENVOI, ZI DE LA VIALETTE 81150 MARSSAC/TARN (demander HERVE)  
Tél: 05 63 56 23 94

PRIX DU BUS :

**Adulte 15 euros**  
**Jeune de moins de 18 ans 10 euros**

Départ le matin à 6h devant la Brasserie le Coup d'Envoi

*Le Président Matthieu RUIZ*

### Thé dansant

**BIBLIOTHEQUE ASSOCIATIVE «LA VIEILLE CANTINE»**

**DIMANCHE 15 MARS** : thé dansant en faveur de la bibliothèque de 15h à 18h à la salle municipale avec «Célia et les baladins».

**Entrée: 5 euros (boisson chaude offerte)**

**NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX !**

*Le bureau et tous les bénévoles*





# Des résultats sportifs...

## MarsacVolley Club Classement provisoire

Poule A

Classement	Equipe	Points	Nb de matchs joués
1	Puygouzon	21	7
2	Cunac	19	7
3	Marssac 1	13	6
4	Labastide	12	7
5	Puygouzon 1	11	5
6	Cadalen1	10	6
7	Sitelec 1	8	4
8	Sopra	7	6

Poule B

Classement	Equipe	Points	Nb de matchs joués
1	Marssac 3	16	6
2	Cambon 2	15	5
3	Cambon 3	12	6
4	Cadalen 3	11	7
5	Le Séquestre	9	3
6	Labessière	7	4
7	Terressac	6	5
8	Marssac 2	6	4

## Football Classement provisoire

Championnat excellence - Poule de 12 équipes

Classement	Equipe	points
1	Carmaux	40
2	Castres	37
3	Marssac 2	32

Championnat promotion 1ère Div

Classement	Equipe	Points	Nb de matchs joués
1	St Juéry	31	11
2	Marssac 3	27	10
3	Cagnac	27	11

Championnat honneur 18 ans - Poule de 10 équipes

Classement	Equipe	Points	Nb de matchs joués
1	Ent Rigautou	16	4
2	Marssac SRDT	16	4
3	Ent ASPTT/Breuil	15	6

Championnat Honneur 15 ans

**Marssac SRDT : 4ème sur 10 avec 16 points**

Championnat Excellence 13 ans

**Marssac SRDT : dernier de poule**

Benjamins et poussins : pas de classement

## Rugby

Classement provisoire

Séries 3 et 4

Clas	Equipe	Points
1	Brens	27
2	Rougier	20
3	Cambon/Cunac	17
4	Marssac	17
5	Montans	16
6	Valenced'Albi	15
7	Flagnac	9



### Poules du Midi Seniors

Marssac 2 / Castelnau de Lévis1  
Marssac qualifié pour le 5ème tour

### Challenge 18 ans

Marssac 6 / Lescure 1  
Qualifié pour le deuxième tour

### Coupe du Tarn 15 ans

Castres1 / Marssac 1  
Marssac qualifié aux tirs aux buts pour le quatrième tour.

### PROCHAINS RENDEZ-VOUS

#### Coupe du Tarn (1/4 de finale)

Marssac SRDT 2 contre Lacaune le 7 mars

#### Coupe du Tarn / Futsal Seniors

½ finale le 11 mars

Marssac SRDT contre La Mygale Séquestre



Mémoire commune

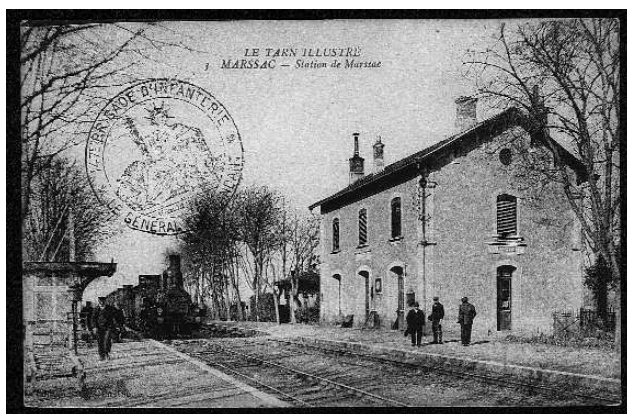


# Partager des clichés, échanger des souvenirs

Lors de la préparation du "Marssac Pratique" nous avons travaillé à partir de vieux documents d'archives, d'albums photos ou de cartes postales. La sélection parmi tous ces documents fut compliquée, tellement nous avons envie de tout vous montrer. Voici à nouveau quelques clichés, quelques cartes postales d'un Marssac "d'avant". Certaines vues sont très connues, d'autres moins. Savoir d'où l'on vient est au moins aussi important

que de savoir où l'on va. Nous vous souhaitons une très bonne promenade dans ce temps que chantait Aznavour :

"Je vous parle d'un temps  
que les moins de vingt ans  
ne peuvent pas connaître"...





1

1 - Le pont de Marssac, quand le Tarn coulait en contrebas, rapide et clair, bien avant sa domestication par le barrage de Rivières.



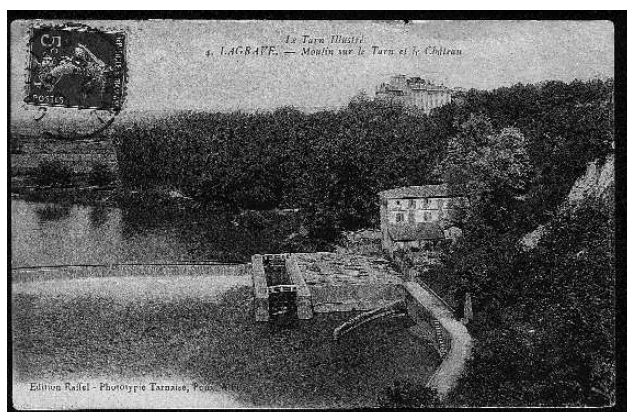
2

2 - 25 janvier 1940, une image bien connue. Il a fait si froid cette année là que le Tarn a gelé, permettant des promenades incongrues.

3 & 4 - Le vieux moulin du Chapitre.



3 & 4



5

5 - Un peu plus loin sur le Tarn, un autre moulin, celui de Lagrave avec, en arrière plan, le château.

 à vous !

Donner votre point de vue,  
proposer ou animer des  
rubriques... contactez

Pascal Crépin

06 37 74 30 54

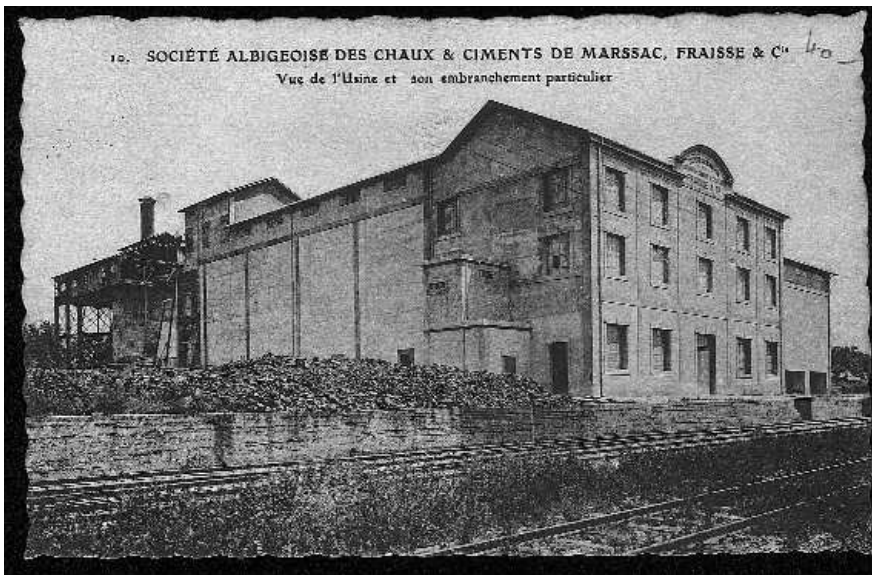
pascal.crepin@wanadoo.fr

ou

Thierry Stéfanon

06 23 87 24 98

thierry.stefanon@wanadoo.fr



Mémoire commune [suite]

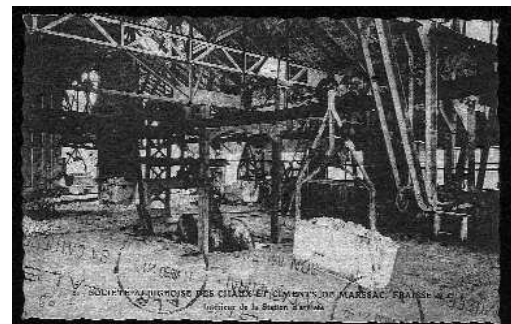
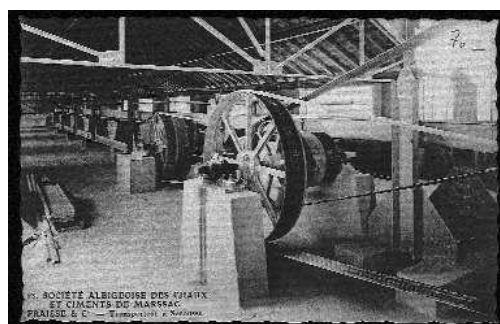
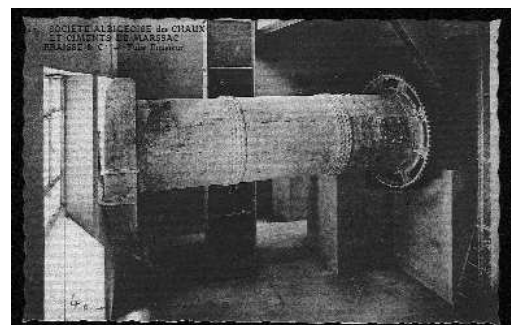
Connaissez vous la rue François- Martin Lebrun ? Non, vous ne la connaissez pas ? C'est une rue de la Z.A.C du Bourdelas. Mais savez vous qui était François-Martin Lebrun ? Non, vous ne le savez pas ?

**Alors lisez ce que M. Romain Rico écrit de cet architecte théoricien du béton qui vécut à marssac dans les années 1830...**

...Ingénieur et architecte, François-Martin Lebrun fut aussi un intrépide entrepreneur, épousant l'esprit de son siècle au moment du premier essor industriel que connut la France. Il créa, à Marssac-sur-Tarn, entre Albi et Gaillac, lieu où il avait élu résidence (sa villa existe encore), une importante usine de ciment qui fonctionna jusqu'au XXe siècle et dont la production remporta de nombreux prix lors des expositions universelles...

...Aussi modestes qu'elles fussent, les mises en œuvre concrètes du procédé n'en sont pas moins de précieux jalons dans l'histoire des techniques architecturales : les caves voûtées de l'Hôtel-de-Ville de Gaillac (véritables prototypes des caves de propriétés viticoles de la région gaillacoise), la villa Lebrun de Marssac (sorte de laboratoire pour l'application du béton à toutes les parties d'un édifice), les fausses voûtes des églises Saint-Jean-Baptiste de Cazals et Saint-Grégoire de Varen, le temple protestant de Corbarieu, le ponceau sur l'Azin à Castelsarrasin ainsi que le pont sur le canal latéral à Grisolles (détruit aujourd'hui) sont autant de témoins de l'activité d'ingénieur de Lebrun...

Informations extraites de l'examen du rapport sur le mémoire de **M. Romain Rico**, "François-Martin Lebrun, 1799-1845. Architecte théoricien du béton", mémoire de maîtrise sous la direction de M. Louis Peyrusse, Université de Toulouse-Le Mirail, 2001, 1 vol. de texte 183 p., 1 album de 132 fig.



Rencontre avec M. Poujade, Maire du Séquestre

## Information sur le futur éco quartier du Séquestre

Toutes les communes connaissent des problématiques similaires d'aménagement urbain, de développement durable, de participation citoyenne... C'est pour cela que Mme le Maire a invité M. Gérard Poujade, Maire du Séquestre, à venir rencontrer les membres du conseil municipal pour leur présenter son projet d'éco-quartier.

Avec rigueur et passion celui-ci a décrit le long processus qui a conduit sa commune à s'engager dans une démarche d'Agenda 21 dès 2001 pour opter aujourd'hui pour la création d'un éco quartier sur les 22 hectares de la ZAC de Camp Countal. Détaillant le montage de la première opération de 20 logements en cours de lancement, il a répondu à toutes les questions que l'assistance, très attentive, lui a posées.



Si cet exemple de mode d'urbanisation ne peut faire force de loi, comme l'a rappelé à plusieurs reprises M. Poujade lui-même, tous les élus ont reconnu qu'il constitue une approche intéressante qu'il était utile de mieux connaître. Elle devrait permettre d'enrichir la réflexion future sur l'aménagement de notre zone du Bourdelas.



**Carnaval des écoles**  
**Rendez-vous le**  
**samedi 21 mars 2009**  
**à 9h30**  
**sur le parking St Orens**

## Carnaval : le cirque s'invite dans les rues de Marssac

Venez nous rejoindre dans les rues de notre village **le samedi 21 mars 2009** à l'occasion du carnaval de l'école. Le thème retenu cette année est le cirque.

Rendez-vous à partir de 9h30 sur le parking St Orens :

- 10h : Départ du défilé des enfants dans les rues de Marssac
- 11h : Jugement du Roi Carnaval en place publique de St Orens. Animation préparée par les enfants du CLAE (Clef des Champs)
- 11h30 : Dégustation des gâteaux confectionnés par les parents et des rafraîchissements offerts par les «Amis de l'école», dans la cour de l'école primaire.

A cette occasion aura lieu la première vente du marché de printemps dont les bénéfices seront entièrement reversés à l'école.

Une seconde vente se tiendra le vendredi 27 mars, lors du Marché, sur la place du Barry.

Tous à vos déguisements !

*Les Amis de l'école*



Bon à savoir

## Diagnostics obligatoires à effectuer avant la mise en vente ou à la location d'un bien immobilier

Informations aimablement fournies par Jean-Christophe Roumegoux, technicien certifié en diagnostic immobilier. Marssac, 05 63 56 14 19

Diagnostic	Bien concerné	Validité	Vente	Loc
Amiante	Tout immeuble bâti dont le permis de construire a été délivré avant le 01/07/1997	illimitée	Oui	Non
Termites	Tout immeuble situé dans une zone délimitée par arrêté préfectoral	6 mois	Oui	Non
Plomb	Tout immeuble à usage d'habitation et parties communes des habitations en copropriété, dont le permis de construire est antérieur au 01/01/1949	- Si présence de plomb : 1 an (vente) 6 ans (location) - Si absence de plomb : illimitée	Oui	Oui
Diagnostic de Performance Energétique	Tout immeuble "sauf exceptions spécifiques"	10 ans	Oui	Oui
Installation gaz	Tout immeuble à usage d'habitation dont l'installation gaz a plus de 15 ans	3 ans	Oui	Non
Installation électrique	Tout immeuble à usage d'habitation dont l'installation électrique a plus de 15 ans	3 ans	Oui	Non
Etat des risques naturel et technologique	Tout bien bâti ou non bâti situé sur une zone à risques définie par arrêté préfectoral	6 mois	Oui	Oui

## La tempête [ suite ]



### La haie le long du local RASED mise en sécurité

Une haie de cyprès implantée depuis fort longtemps (plus de 25 ans), rue de l'Eglise, le long du local RASED, a été fragilisée et endommagée par la tempête de janvier (déracinement, branches cassées, extension de branches sur le toit). Quelques arbres constituant un risque pour les enfants présents dans la petite cour et pour le bâtiment ont été coupés par les Services techniques pendant les vacances de février.

Trois arbres encore sur place font l'objet d'une attention particulière. S'ils venaient à représenter un danger dans les mois à venir nous serions amenés à les abattre aussi, sécurité de tous oblige.



Conseil Municipal Jeunes

## Les jeunes élus se mettent au travail

**Oubli** : Dans l'article concernant le premier fleurissement citoyen, nous avons oublié de citer un partenaire : le Crédit Agricole de Marssac. Merci encore pour sa participation à cet événement.

La première réunion du Conseil Municipal Jeunes a eu lieu le 3 février. Nos nouveaux élus, très motivés, se sont immédiatement plongés dans le vif du sujet. Ils ont tout d'abord travaillé sur la Charte du Jeune Elu, document qui définit les droits et les devoirs de chacun au sein du CMJ. Puis, en s'appuyant sur le contenu de l'ensemble des professions de foi des candidats qui s'étaient présentés aux dernières élections du CMJ, ils ont établi une

liste de tous les souhaits de leurs camarades, en les classant selon les trois grands axes de travail qu'ils se sont fixés : environnement, solidarité, animation/sports.

Une réunion préparatoire est prévue deuxième quinzaine de mars pour définir des actions prioritaires qui seront examinées lors du prochain CMJ programmé pour le 2 avril.

*Le 29 mars venez découvrir la*

### 7<sup>ÈME</sup> ÉDITION DE PASSIONS & TALENTS

Salle  
Municipale  
de Marssac



de 9h à 18h  
Entrée  
gratuite

*Des professionnels et des particuliers exposent pendant une journée le fruit de leur passion, de leur talent et de leur créativité.*

*Venez nombreux*

**Peinture, broderie, pâte à sel, bijoux,  
peinture sur soie, sur porcelaine,  
patchwork, couture, aquarelle...**

#### SPÉCIAL EXPOSANT

*Vous êtes un amateur, un professionnel et vous souhaitez exposer vos productions... Contactez vite Arlette DOAT au 05 63 53 10 54.  
Passions & talents est ouvert à tous et entièrement gratuit*

## ET LE MARCHÉ À MARSSAC, C'EST QUAND ?

C'est tous les vendredis matin, sur la place du Barry, près de l'église. On peut se garer à proximité, au parking Saint-Orens

## NOUVEAUX ARRIVANTS ET RESIDENTS, CE QU'IL FAUT SAVOIR

**Inscription sur les listes électorales** : toutes les personnes nouvellement domiciliées sur la commune, ou qui atteindront leurs 18 ans\*, sont invitées à se faire inscrire sur les listes électorales en se présentant, avec leur carte d'identité et un justificatif de domicile, au secrétariat de la Mairie entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre.

**Recensement de la population** : même si aucune obligation n'existe en la matière, nous souhaiterions que ces personnes viennent prendre contact avec la Mairie. Nous les prions de bien vouloir se munir de leur carte nationale d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

\*avant le 31 décembre de l'année en cours.  
Attention : règles spéciales pour les années électorales. Se renseigner en Mairie.

# Allo, maman bobo...

## Cabinet médical

GUILLEMIN Frédéricque, LE GORREC Jacques, VENDEVILLE Dominique  
5 bis Rue de la Gare - 05.63.55.40.65

## Cabinet médical

LAVASSO Patrick  
50 rue de Florentin - 05.63.56.14.10 ou  
09.50.33.81.53

## Cabinet médical

CAYLA Michel, DELPORTE RECOU-LES Brigitte, ESQUERRÉ Lucien et ROSÉ Jean-Louis  
Rue de Florentin - 05.63.55.40.10

## Cabinet Infirmiers Saint Orens

CANIVENC Didier, PAPPAKOSTAS Emeline, MALLOL Christian, GOLFIER Laurent  
2 rue Saint Orens - 05.63.53.23.63

## Cabinet infirmières Place du Barry

PARMENTIER Géraldine, DAX Marie-Chantal, GISCLARD Elisabeth  
9 place du Barry - 05.63.53.19.45

## Cabinet Kinésithérapeutes

POTTIER Jacques, MARTY Claude  
12 place du Barry - 05.63.53.24.91

## Cabinet Kinésithérapeutes

CORNIQUET Guillaume, FERASIN Stéphane  
12 avenue d'Albi - 05.63.53.11.57

## Kinésithérapeute

VALLIERE-BABOLAT Marie-Julie  
34 rue de Florentin - 05.63.53.26.94

## Cabinet dentaire

ROTIER Isabelle, BOUISSOU Jean-Luc  
10 rue Saint Orens - 05.63.55.42.85

## Marsac Ambulances

27 Av d'Albi - 05 63 53 24 70

## Pharmacie PORTAL

3 rue des écoles - 05 63 53 15 78

## Podologue

Cyrille LARTIGUE  
Rue de la gare - 05 63 53 16 64

## Orthophoniste

Corinne DURAN  
Rue de la gare - 05 63 53 09 04

## Matériel médical (vente, location)

- Pharmacie PORTAL  
Rue des écoles - 05 63 53 15 78

## - "Plus Santé"

Zone de la Vialette - 05 63 56 39 16

Ne figurent dans cette liste que les professionnels dont les soins peuvent relever, en partie ou en totalité, d'un remboursement sécurité sociale.

## numéros utiles

Mairie de Marszac 05 63 55 40 47  
Gendarmerie 17  
Samu 15

Pompiers 18 d'un poste fixe et 112 d'un portable  
EDF (service dépannage) 0810 33 30 81  
Syndicat d'adduction des eaux 05 63 41 74 08  
(hors horaires de bureau, redirection vers l'agent de permanence)

Alcooliques Anonymes 05 63 35 66 17  
Alzheimer Info 0811 112 112  
Cancer Info Service 0810 810 821  
Croix Rouge Ecoute 0800 858 858  
Dons d'organes et de moelle osseuse

0800 20 22 24  
Drogues info Service 0800 23 13 13  
Ecoute Alcool 0811 91 30 30  
Enfance et Partage 0800 05 12 34  
Protection et Assistance aux Personnes Agées 0800 020 528

Sida Info Service 0800 840 800  
SOS Amitié 05 63 54 20 20  
SOS Enfants disparus 0810 012 014

Suicide Ecoute 01 43 39 40 00  
Tabac Info Service 0825 309 310  
Violence Conjugale Femmes 01 40 33 80 60  
Viols Femmes Informations 0800 05 95 95  
Allo Enfance Maltraîtée 0800 559 557